VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DE VALEUR DU QUATRIEME DISTRICT.

COTTAGE DOUBLE PRESQUE NEUF, 1913 et 1915 rue St. THOMAS, près Ste Marie Retiré de la rue, et loué à $10 par côté.

GRAND COTTAGE DOUBLE, 534 et 536 ST ANDRE, près de la rue ST. THOMAS. Retiré de la banquette, Contenant 5 chambres, cour brique ée et allée de chaque côté, et loné pour $23 par mois.

COTTAGE DOUBLE. DE CHOIX, 530 et 532 rue PHILIP, près Fulton Retiré de la rue, contenant 5 chambres de chaque côté, et loué $10 chaque côté.

Ces propriétés sont en bonne condition, dans un joli voisinage, entourées de tous les avantages, et ne sont jamais inoccupées, et comme placement rien de mieux ne pourrait être offert.

Succession de Mme Jehanesh Smith, veuve de Philip Campbell.

No 60,437—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

Il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 19 décembre 1899, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, par Jas. A. Brennan & Fille, encanteurs, bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B., daté et signé le 15 Novembre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 68, borné par les rues Ste Marie, St André, Chippewa et St Thomas (anciennement Fulton), sur un croquis daté du 28 avril 1871, fait par Wm DeLacy, encanteur, et annexé à un acte de dépôt daté du 10 mai 1871 dans le bureau de John F. Coffee, ancien notaire en cette ville, ledit ilet maintenant numéroté d'après le nouveau plan municipal; ledit lot de terre est désigné par le numéro quatre sur ledit croquis, et il mesure trente pieds de face à la rue St-Thomas (anciennement Fulton) sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes égales et parallèles et trente pieds dans le fond, mesure américaine

2. Un certain lot ou portion de terre situé dans la Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Adèle, Rousseau, St. André et St Thomas (anciennement Fulton), et mesurant trente pieds quatre pouces et une ligne de face à la rue Adèle, trente-huit pieds dix pouces et cinq lignes et demie de face à la rue St-André par cent quinze pieds six pouces et une ligne de profondeur sur une ligne de côté près ou vers la rue Rousseau et cent treize pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé près ou vers la rue St Thomas, mesurant toutes plus ou moins.

3. Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, St Thomas (anciennement Fulton), Rousseau et Rousseau, et désigné comme lot numéro un sur un croquis annexé à un acte passé pardevant Pierre C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, le 19 mars 1862, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Philip par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; taxes de 1899 et les timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

Actes de vente pardevant Jas. J. Woulfe, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs; dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

JOHN P. SULLIVAN, avocat
18 nov—18 19 26—déc 3 10 17 18 19

Macon & Kernaghan

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

SUPERBE ILET

Les Terres les Plus Hautes,

Planté de chênes majestueux et d'autres arbres ombrageux et de buissons d'arbustes.

Avec améliorations là-dessus,

Dans le Sixième District.

Les rues Broadway, Pine, Félicia et Carrollton.

A un ilet de l'Avenue St-Charles

Et en face des résidences de M. W. E. LAWRENCE

—et—

M. H. R GOGREVE.

MME ESTELLE MURPHY ET ALS. VS.

HENRY J. FRANCKE ET ALS.

No 59,446—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI le 14 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 16 juin 1899 et signé le 22 juin 1899, par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir:

Le superbe ilet, situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Broadway, Pine, Carrollton et Félicia, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant, étant l'ilet No 63 de Greenville, désigné comme vingt lots, numérotés 1 à 20 inclusivement, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer de la paroisse Jefferson, daté le 15 avril 1836, et déposé en l'étude de Wm Y. Lewis, ancien notaire en cette ville. Ledit ilet mesurant environ 300 pieds sur chacune des rues Broadway et Pine sur 240 pieds sur chacune des rues Carrollton et Félicia.

Les améliorations consistent en une grande résidence à deux étages, contenant vestibule, dix chambres, avec dépendances. Les terres sont tracées avec les paseages les plus substantiels et sont couvertes de la plus belle collection de chênes, magnolias et racaniers dans la ville. La façade sur la rue Broadway est embellie d'une jolie barrière en fer. L'ilet se trouve dans le quartier le plus élevé de la ville, et consiste de vingt grands lots de terre élevés et bien secs. Il n'y a pas actuellement sur le marché aucun morceau de propriété qui puisse être comparé à celui-ci. Dans un des meilleurs quartiers, avec les plus beaux alentours, sont comme résidence permanente ou comme spéculation avantageuse, cette propriété se recommande spécialement à quiconque possède la clairvoyance.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance du prix, s'il y en a, en un crédit d'un an, ou en deux ans, à l'option de l'acquereur, représenté par des billets de l'acquéreur divisés en des montants pour correspondre avec les intérêts respectifs des vendeurs, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garanti par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les usuelles et autres clauses de sécurité tels que le pacte de non aliénance, 5 pour cent, honoraire d'avocats, assurance, etc. L'acquéreur devant payer les timbres du revenue et assumer les taxes pour l'année courante (1899) en plus et au-dessus le prix de vente, et devant déposer 10 pour cent comptant avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant John G. Eustis, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 nov—12 13 19 26—déc 3 10 et 14

Succession de Mme Louise Courcelles

Vente de Dramain Bartholemy Macarty.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 60,092—Divisée A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Paul Albert Bécas, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

24 nov—24 28—déc 3

VENTES A L'ENCAN.

Jno H. O'Connor & Cie.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-Cottage dans le Quatrième District.

No 1823 rue Chippewa entre les rues Félicité Road et Ste-Marie

Et un Jardin Potager ou Ferme de Volaille,

Sur le Chemin de Gentilly, à peu près à un mille et demi de Lee Station, près du Chemin de Fer du L. & N.

A L'ENCAN.

SUCCESSION DE CORNELIUS REGAN.

No 60,473—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CIE—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune. — JEUDI, le 21 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé en l'affaire ci-dessus intitulée, le 17 novembre 1899, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le cottage No 1823 rue Chippewa entre les rues Felicité Road et Ste Marie (ilet Annonciation). Le lot mesure 30 pieds 2 pouces 2 lignes de face sur la rue Chippewa sur 127 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur. Le cottage est retiré de la rue, et a corridor, galeries de devant et de côté, et à peu près 8 chambres, etc. Loué à $12.00 par mois.

2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans cette paroisse dans le fond du Troisième district à peu près 3 milles, Est du chemin de fer Ponchartrain et à peu près à 1 mille et demi de Lee Station mesurant 6 2/3 arpent de façade sur le Bayou Lavage ou Chemin Gentilly sur 10 arpents de profondeur sur un côté et 11 1/2 arpents sur l'autre côté, le tout plus ou moins, étant composé d'une partie du lot 174 et l'entière partie des lots Nos 176, 178, 180, 182 184 et 186, borné sur un côté par la propriété d'Esnard et sur l'autre par la propriété de Pendall Moore. La propriété est entourée d'une barrière, les améliorations comprennent quelques 4 bâtisses et une grange. Loué à $75 par an.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant et la balance en un an avec intérêt de 8 pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes pour cette année, 1899, et devant faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente incluant les timbres du revenu du gouvernement des E. U. aux frais des acquéreurs pardevant Andrew Herz, Jr., notaire.

19 nov—19 26—déc 3 10 17 21

M. C. Smith.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

CINQ JOLIS LOTS

DANS LE

Troisième District.

En l'affaire de la Succession de James Larose.

No 59,916.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR M. C. SMITH, Encanteur — Bureau No 334 rue Carondelet — le JEUDI, 7 décembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé le 3 novembre 1899 par l'Hon. John S. Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, en l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir:

Cinq certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 643, borné par l'avenue St. Roch, les rues Espagne, Claiborne et Robertson, lesdits lots étant désignés par les Nos 8, 9, 10, 15 et 16; lesdits lots 8, 9 et 10 mesurant chacun 32 pieds de face à l'avenue St. Roch sur 105 pieds de profondeur; lot No 10 forme le coin de l'avenue St Roch et de la rue Claiborne et lots Nos 15 et 16 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et payer les actes incluant les timbres du revenu de l'intérieur, pardevant Fergus Kernan, notaire

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession d'Emma W. Usman—No 60,291—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR M. C. SMITH, Encanteur — Bureau, 334 rue Carondelet JEUDI le 7 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 2 novembre 1899 par l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchères publique la suivante décrite propriété à savoir:

Un certain ilet de terre, situé dans le Septième District de cette ville, connu comme ilet No 363 et borné par les rues Holly Grove, Apple, Nelson, et général Ogden, ayant une façade de 300 pieds sur chacune desdites rues.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, devant faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et de payer pour l'acte, incluant les timbres du revenu de l'intérieur, pardevant Fergus Kernan notaire.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

Geo. G. Friedrichs & Cie.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

L'ancien Etablissement d'Epicerie "De George,"

Nos. 1501 et 1503 Esplanade, encoignure de la rue Robertson.

In re Antoine De George, en banqueroute, No 107, Cour de District des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune — MARDI, le 19 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de Hewes T. Gurley, référé en banqueroute, daté le 10 novembre 1399, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

L'ancien établissement et magasin substantiel en briques, avec résidence en bois à deux étages et écurie dans le fond. Nos 1501 et 1503, avenue de l'Esplanade, encoignure de la rue Nord Robertson, contenant très grande épicerie, entrepôt, etc La résidence en bois a des galeries sur la façade et sur le côté et 4 chambres; écuris dans la cour, hangar, etc.; le tout plus complètement décrit, comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le faubourg Tremé, Troisième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No— borné par les rues Esplanade, Robertson, Kerlerec et Nord Claiborne, et désigné par le No 8 sur un plan fait par Louis Briseger, voyer général, le 28 septembre 1836, annexé à un acte de vente passé pardevant C. Pollock, ancien notaire en cette ville, par Alexander Milne, Sr, à Anthony Rasch. Ledit portion de terre formant l'encoignure des rues Esplanade et Robertson, et ayant, en mesure française, trente (30) pieds de face à l'avenue Esplanade, et s'étendant en profondeur entre lignes égales et parallèles cent vingt (120) pieds de face à la rue Robertson.

Dans un voisinage très peuplé et choisi, à proximité de toutes les lignes de char et est une des plus anciennes épiceries établies en cette ville. Bonne pour n'importe quel genre de commerce. Une occasion de première classe pour un homme entreprenant

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la police d'assurance transférée, et les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, N P., aux frais de l'acquéreur.

18 nov—18 26—déc 3 10 17 jusq date

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 12 DECEMBRE,

Propriété du Troisième District.

Cottages Double et Simple,

Nos 3045 et 3047 avenue St-Claude et No 1111 rue Féliciana,

Et deux emplacements de choix pour bâtir.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 12 décembre 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu, daté et signé le huit novembre 1899 par l'Honorable George H Théard, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en l'affaire intitulée Succession de Charles F. C. Rickert. No 59,725 du dossier de la susdite cour à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 4 dans l'ilet No 28 compris entre les rues Claiborne (anciennement St Avila) Robertson (anciennement St Jean Baptiste), Feliciana et Clouet sur un plan fait par J. A. Priego, daté le 25 janvier 1841, et déposé en l'étude de Joseph Cuvelier anciennement notaire de cette ville, ledit lot mesurant trente et un pieds de face à la rue Feliciana sur cent deux pieds dix pouces et six lignes de profondeur

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 401 borné par les rues St Claude (anciennement Bons Enfants), Marais, (anciennement Moralès), Féliciana et Clouet, désigné par la lettre A sur un devis et certificat d'arpentage fait par George de Armas, député voyer de ville, le 6ème jour de juillet 1899 et d'après lequel devis, ledit lot forme l'encoignure des rues St Claude et Féliciana et mesure (44) quarante quatre pieds un pouce et quatre lignes de face sur l'avenue St Claude, sur une profondeur de trente pieds dans les améliorations comprennent quelques 4 bâtisses et une grange. Loué à $75 par an.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant et la balance en un an avec intérêt de 8 pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes pour cette année, 1899, et devant faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente incluant les timbres du revenu du gouvernement des E. U. aux frais des acquéreurs pardevant Andrew Herz, Jr., notaire.

19 nov—19 26—déc 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 5 décembre.

Propriété du Troisième District,

DANS L'ILET BORNÉ PAR LA RUE LIBERAL, L'AVENUE DE LONDRES, ET LES RUES GENIUS ET NOUVELLE ORLEANS.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune, MARDI, le 5 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu en la date du 27 octobre 1899, lu et signé par l'Hon. N H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Marie Pierra et Alexandre Antoine, consolidés, Nos 58,128 et 59,705 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet numéro No 50, sur un nouveau plan de la ville, borné par l'avenue de Londres, les rues Liberal, Genius et Nouvelle Orléans; lesdits lots sont désignés par les Nos 5 et 6 d'après un plan fait par T. A. Puego, daté le 2 mai 1843 déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire. Lot No 5 mesurant 35 pieds de face à la rue Liberal sur cent cinq autres pieds six pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne mesurée 1, 2 3 et 4.

Lot No 6 mesurant trente pieds de face à la rue Liberal sur cent soixante sept pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 5 C. O B. 96, fo. 200 (Les mesures des lots sont irrégulières en profondeur et fond).

Les améliorations du lot No 5 comprennent une maison simple avec deux chambres, cabinet, galerie, cheminée, etc., et connue comme No 1814, rue Liberal.

Les améliorations du lot No 6 comprennent une maison simple avec deux chambres, cabinet, cuisine galerie de côté, etc. Il y a aussi dans le fond du lot une autre maison avec trois chambres, cuisine, galerie, citerne, puits, etc.

Conditions—Comptant. Actes de vente devant être passés pardevant Fred. Deibel, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs et devant assumer le coût des timbres du Revenu de l'intérieur des Etats-Unis, dix pour cent de dépôt du prix de l'adjudication devant être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

4 nov—4 5 12 19 26—déc 3 4 5

W. H. Fitzpatrick.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

TROIS CERTAINS LOTS DE TERRE

Dans l'ilet borné par les rues St Louis, Conti Olympia et St Patrick — In re Succession de Louis Arnold Bertonnière.

No 54,527. — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur — Bureau, No 834 rue Gravier—MARDI 26 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. Nos 840 et 842 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 29 novembre 1899 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée ordonnant à William H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la suivante décrite propriété, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Conti, Olympia et St Patrick, désignés par les Nos huit (8), neuf (9) et dix (10) dans l'ilet No soixante-cinq (65), et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue St Louis, sur cent onze (111) pieds et cinq (5) pouces de profondeur entre lignes parallèles. Lot No dix (10) formant l'encoignure des rues St Louis et St Patrick.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un [1] et deux [2] ans, avec billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an, de la date jusqu'au paiement; hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant faire un dépôt comptant de vingt pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication et assumant les dépenses de l'acte de vente, incluant les timbres du Revenu.

Acte de vente pardevant R. P. Upton, Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.

Horace Eli Upton, Esq., avocat.
23 nov—23 26—déc 3 10 17 24 25 26

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Placement Attrayant.

Propriété de Choix pour Résidence.

L'élégante residence en bois à deux étages, No 1708 rue du Canal, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Endroit central, entourage attrayant et à proximité de tous les avantages.

Succession de Mme Annie McNulty, veuve de Léon Lamothe.

No 60,559—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune Le MERCREDI, 13 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 10 novembre 1899, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Annie McNulty, veuve de Léon Lamothe, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal Derbigny Gasquet et Claiborne lequel dit lot est désigné par le No 11 de l'ilet No 20, sur un plan de Joseph Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840, déposé pour référence en l'étude de David L. McCay, ancien notaire en cette ville et désigné aussi par le même numéro sur un plan ou devis d'arpentage, par Louis H. Pilie, assistant voyer de ville, sous la date du 6 avril 1881, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Herz, Jr, notaire en cette ville, le 28 février 1887. Ledit lot mesurant, en mesure américaine, d'après ledit plan mentionné, 26 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Canal sur 106 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une élégante et commode résidence en bois à deux étages, connue par le numéro municipal 1708 rue du Canal) subdivisée en un vestibule, salons double (à arches), vaste salle à manger, office, chambre à laver et cuisine etc., au rez-de-chaussée; cinq chambres à coucher confortable et bien ventilée, chambre à bain, latrines patentées etc., au premier étage, grande galerie sur la façade et sur le côté cour avec pavage schillinger; allée sur le côté. L'extrême fond est amélioré par une substantielle bâtisse à deux etages en bois confortablement subdivisée.

Cette propriété est élégamment tapissée à l'intérieur, ayant les commodités modernes, et est désirable soit pour l'occuper ou comme placement. Cette propriété est invariablement louée, sans bail, pour $540 par an. Près du centre commercial, à 10 minutes de marche à la station de Clay et est incontestablement un splendide placement avec un avenir sûr et une augmentation certaine.

Conditions — Comptant. l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1899, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente, inclinant les timbres du revenu intérieur des E.-U., aux frais de l'acquéreur, pardevant Theodore Cotonio, notaire Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

12 nov—12 19 25—déc 3 10 à date

Jas. A. Brennan

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE

De valeur non améliorée

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts.

SUCCESSION DE MLLE ERMANCE DE ST-ROMES.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 60,271—Il sera vendu à l'enchère publique le MARDI, 5 décembre 1899 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune:

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur — Bureau 630 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E daté et signé le 2 novembre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:—

1° Un certain lot de terre, désigné par le No 526, borné par les rues St James (ou Pierce) St John, (ou Scott), St Louis et Toulouse, contenant quatorze lots désignés comme suit: Les lots Nos 1 à 6, inclusivement, mesurant chacun cinquante pieds de face à la rue Toulouse sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. le lot No 1 formant l'encoignure des rues St John (ou Scott) et Toulouse et le lot No 6 formant l'encoignure des rues St-James (ou Pierce) et Toulouse Le lot No 7 mesurant soixante et un pieds et deux pouces de face à la rue St James (ou Pierce) sur cent cinquante pieds de profondeur. Les lots Nos 8 à 13, inclusivement, mesurant chacun cinquante pieds de face à la rue St-Louis sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 8 formant l'encoignure des rues St-Louis et St-James (ou Pierce) et le lot No 13 formant l'encoignure des rues St Louis et St-John (ou Scott) Le lot No 14 mesurant soixante et un pieds et deux pouces de face à la rue St-John (ou Scott) sur cent cinquante pieds de profondeur.

2° Une portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prosper, Elmira, St. David (ou Claiborne) et Désiré, mesurant deux cent quarante et un pieds et deux pouces de face à la rue Prosper sur deux cent vingt et un pieds de profondeur.

3° Quatre certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 629, borné par les rues Laharpe, Villeré, Columbus et Robertson, Nos 14 à 4 mesurant chacun trente cinq pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Laharpe, trente et un pieds, onze pouces et six lignes et demie dans le fond Le lot No 1 mesurant 33 pieds 7 pouces et 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue Robertson et 47 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne de division du lot No 2. Le lot No 2 mesurant 47 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 1 et 61 pieds 1 pouce et 4 lignes sur la ligne du lot No 3, et le lot No 3 mesurant 61 pieds 1 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 2, et 76 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne du lot No 4, et le lot No 4 mesurant 76 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne du lot No 3, et 80 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Villeré, toutes les mesures plus ou moins

Conditions: Comptant; au dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. L'acte de vente et les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant F. D Charbonnet, notaire.

4 nov—4 5 12 19 26—déc 3 4 5

Paul & Gurley.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli Cottage à Alger

Avec grande cour et porte cochere.

Succession de Thomas Gray.

No 60,089 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 13 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C, daté du 6 novembre 1899, en l'affaire et au compte de la succession de Thomas Gray, il sera vendu à l'enchère publique:—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District Municipal de la Nouvelle Orléans [appellé Alger], désigné comme lot No 16 dans l'ilet 145, borné par les rues Elmira, Homer, Jackson et Pacific et mesurant 32 pieds de façade à la rue Elmira sur 123 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple contenant 3 chambres et cuisine, hangar, cuve, etc., et connu comme le No 818 rue Elmira.

Conditions—Comptant. Acte de vente incluant les timbres du Revenu des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Wilson, notaire.

Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

12 nov—12 19 26—déc 3 10 à date

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété pour Entrepôt

Excellente et bien située,

dans l'ilet borné par

Les rues South Peters, Erato, Gaiennie et Tchoupitoulas.

Charter Oak Stove & Range Company vs Henry Rice & Son et als.

No 59,822—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI 4 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 16 août 1899 de l'Hon. Juge John St-Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent et les dépendances, y appartenant situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les lots Nos 1, 2 et 3 dans l'ilet borné par les rues South Peters, Erato, Gaiennie et Tchoupitoulas sur un plan dressé par John B. Pilié, voyer, le 23 mai 1838, annexé à un acte passé pardevant C. Pollock anciennement notaire de cette ville. Ledit lot No 1, mesurant 87 pieds 9 pouces et 6 lignes de façade sur la rue Erato sur 186 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Tchoupitoulas contigue aux lots Nos 2 et 3, et sur la ligne de côté vers la rue South Peters a une profondeur de 120 pieds 9 pouces et 4 lignes; de la courbe à angle droit de 15 pieds 11 pouces et 6 lignes vers la rue Tchoupitoulas, et de là s'étend plus profondément vers la rue Gaiennie par 35 pieds 6 pouces et 2 lignes à sa ligne de fond à laquelle il a une largeur de 71 pieds 10 pouces. Lot No 2 forme le coin des rues Tchoupitoulas et Erato, mesurant 81 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Erato, entre lignes parallèles; le lot No 3 mesurant 75 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un entrepôt substantiel en briques, ardoisé, bien éclairé et aéré, ayant à peu près 21,000 pieds carrés pour emmagasinage; près de tous les chemins de fer, faisant face au fleuve, près des chars électriques et à proximité du centre des affaires.

Conditions.—Comptant; l'acquéreur devant payer, en plus et au-dessus de l'enchère, les taxes de 1899, et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente et tous les timbres du revenu, pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats
28 nov—28—déc 3 10 17 24 31—jan 1 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente laiterie, (Truck farm) et lot de propriétés à bâtir, dans les Premier, Troisième et Septième Districts.

Succession de Jacques Barrère.

No 60,188—Division B—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821, rue Gravier—JEUDI, le 21 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 6 novembre 1899, et signé le 13 novembre 1899, de l'Honorable juge Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Douze certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, situés dans le Septième district de la Nouvelle-Orléans (autrefois Carrollton) dans l'ilet No 287, borné par l'avenue Carrollton, les rues Short, Cypress (maintenant Panola) et Neuvième (maintenant Sycamore), désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 18 19, 20 21, 22, 23, 24 et mesurant comme suit à savoir: les lots 1 à 5 ont chacun trente pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur entre lignes parallèles de 107 pieds 6 pouces, les lots 18, 19, 20, 21, 22 ont chacun trente pieds de face à la rue Short, sur une profondeur entre lignes parallèles de 107 pieds 6 pouces; les lots 23 et 24 ont chacun trente pieds de face à la rue Cypress (maintenant Panola), sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles. Le lot 1 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Panola et le lot 22 formant l'encoignure des rues Short et Panola. Les améliorations consistant en une grande laiterie en bois, couverte en bardeaux, à l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Panola, et le cottage en bois couvert en bardeaux, connu comme le No 2109 avenue Carrollton; la maison contenant galerie sur la façade, deux chambres et cuisine; dans la cour, hangar, citerne, etc.

2° Une portion de terre dans le Troisième District dans le lot No 50, bor